Telenco

UNITED NATIONS
GLOBAL COMPACT

Communication sur le progrès

2022

COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS

UN GLOBAL COMPACT

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Pacte mondial des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

Sommaire

01 Introduction p.3

02 Telenco networks dans le monde p.4

03 Principes relatifs aux droits de l'Homme p.5

04 Principes relatifs aux normes internationales du travail p.7

05 Principes relatifs à la protection de l'environnement p.9

06 Principes relatifs à la lutte contre la corruption p.11

01 Introduction

Renouvellement de l'engagement du Directeur

Pour la 6ème année consécutive, Telenco networks renouvelle son engagement aux 10 Dix principes fondamentaux du Global Compact. Nos valeurs et notre politique sont ancrées depuis notre création il y a 23 ans et évoluent au cours des années pour prendre en compte les nouveaux enjeux et problématiques. Notre engagement au Global Compact en 2017 reflète nos valeurs et l'évolution constante de l'entreprise pour offrir les meilleures conditions possibles à ses salariés.

En 2021, nous avons continué nos efforts pour assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs dans un contexte qui est en constante évolution. Nous continuons tous nos efforts en matière de respect des droits de l'homme et protection de l'environnement en 2022 et avons l'opportunité de mener à bien de nouvelles actions grâce à l'implication des collaborateurs, toujours prêts à faire encore mieux ! Pour atteindre nos objectifs en matière de développement durable, une coordinatrice QSE – DD, à été recrutée fin 2021. Elle travaille sur les sujets qualité, sécurité, environnement et développement durable pour l'ensemble du Groupe Telenco.

Denis Falliex
Directeur général de Telenco networks

02 Telenco networks dans le monde

Siège social

- Telenco networks
  ZA Valmorge - Rue Séraphin Martin
  38430 Moirans - France

Unités de production

- TELGO
- Telenco Portugal
- Telenco networks Tunisie

03 Principes relatifs aux droits de l'Homme

Notre politique

Depuis sa création en 1999, Telenco networks respecte les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) et le droit français pour assurer le meilleur cadre de travail pour ses collaborateurs.

Ces principes sont illustrés à travers notre Charte éthique ainsi que notre politique sur la protection des données (RGPD), qui sont lus et signés par chaque nouvel arrivant et mis à jour dès que nécessaire pour préserver nos équipes.

Nous incitons autant que possible nos fournisseurs à respecter ces règles internationales et à se rapprocher toujours plus des valeurs du Global Compact.

Principes du Global Compact

- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
- Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Nos actions

+ Afin d'assurer la santé et sécurité de nos collaborateurs dans un contexte sanitaire complexe et en constante évolution ces dernières années, nous avons poursuivi nos efforts et apporté une attention particulière à nos collaborateurs. Après avoir mis à disposition une application gratuite de gestion de stress en 2021 par l'intermédiaire de notre partenaire santé Malakoff Humanis, nous avons cette année déployé un nouveau dispositif de soutien psychologique.

Ce dispositif d'écoute, de soutien et d'accompagnement est gratuit et anonyme et permet à nos collaborateurs, à travers un numéro de téléphone accessible 7J/7 et 24H/24, d'obtenir une consultation immédiate ou de prendre rendez-vous pour une visio-consultation via une plateforme en ligne.

Chiffres clés · 2021

87/100
index égalité hommes/femmes

2
audits fournisseurs réalisés

03 Principes relatifs aux droits de l'Homme

- En 2022, Telenco s'est mobilisée auprès du fonds de dotation d'Ergon Capital et de la fondation Airbnb pour apporter son soutien à l'Ukraine face à l'urgence de la situation. Grâce à la dotation financière de Telenco, une famille Ukrainienne sera hébergée en Région Rhône-Alpes durant 6 mois. Au-delà de l'hébergement, un dispositif d'accompagnement pour l'intégration de cette famille est également prévu avec notamment des cours de langues.
  Les collaborateurs de notre filiale au Portugal se sont également mobilisés personnellement en organisant une collecte de matériel (kit de survie, denrées non périssables, lingettes et couches pour bébés, aliments pour les animaux). Ce ne sont pas moins de 150 salariés qui ont choisi d'être solidaires et d'aider les réfugiés en apportant des cartons remplis !

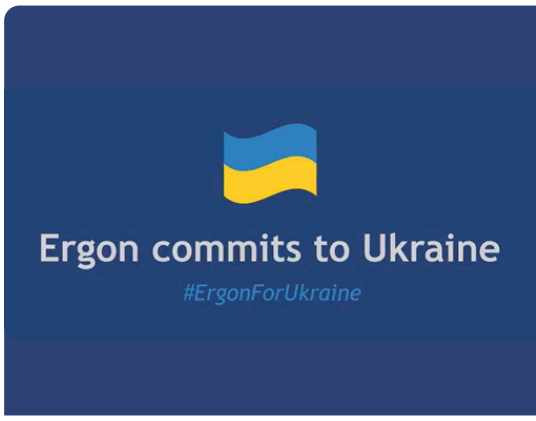

- Comme chaque année depuis 9 ans, Telenco apporte son soutien à l'association les enfants de l'Ovale : une dotation de manuels scolaires, de matériel scolaire, de livres pour enfants ainsi que du matériel sportif a été expédiée. Tout ce matériel a été distribué dans les centres EDO du Niger et du Mali. La dotation financière réalisée cette année contribuera à la construction d'une nouvelle Maison des Enfants de l'Ovale en Côte d'Ivoire. Les travaux pourront débuter dès l'attribution du permis de construire qui est en bonne voie.

- Depuis 2018, date de la création du Fonds de dotation du FCG (le club de rugby de Grenoble), Telenco apporte un soutien fidèle au programme « FCG dans ma ville » qui est notamment impliqué auprès des publics jeunes et des associations locales de la cité. La participation de Telenco permet pour la troisième année consécutive de financer un éducateur sportif délégué dans un club local pour la formation de jeunes joueurs, l'intervention d'éducateurs sur le thème « rugby et valeurs » dans les écoles ou encore le dispositif « Mercredi rugby » qui permet à des jeunes des quartiers de l'agglomération de découvrir la pratique de ce sport tout au long de l'année.
  Cette année, le club a récompensé l'entreprise pour son engagement fidèle et durable.

Chiffres clés · 2021

100%
de nos salariés ont signé le code de conduite étique

48 000€
de dons financiers

04 Principes relatifs aux normes internationales du travail

Notre politique

Une convention collective adapte les règles du code du travail aux particularités d'un secteur d'activité donné. Elle ajoute des précisions sur certains principes comme les conditions d'emploi ou de formation, pour améliorer les conditions de travail des salariés. Chez Telenco, la Convention Collective Syntec est celle qui s'applique.

Notre politique interne, transcrite à travers notre Règlement Intérieur nous permet également de préciser les mesures d'application en termes d'hygiène et sécurité et les dispositions relatives aux principes généraux de droit, comme la non-discrimination ou le harcèlement.

En 2022, nous avons complété notre politique en adoptant notre Charte de Télétravail.

Principes du Global Compact

- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Nos actions

- Chez Telenco networks, les salariés ont des activités très variées selon les postes qu'ils occupent. Ainsi, de nombreux salariés restent longtemps debout, en mouvement ou encore à porter et déplacer des charges, notamment les personnes travaillant à la logistique, la production ou encore au contrôle qualité. Soucieuse de la santé de ses collaborateurs, Telenco a mis en place des séances d'ostéopathie avec un praticien diplômé. Ces séances ont lieu plusieurs fois par an au sein des locaux de Telenco pour permettre à tous les salariés de bénéficier de 2 séances gratuites chaque année.
- En 2021, Telenco a également proposé à ses salariés 1 bilan orthopédique avec un podologue.
- Une politique de non-discrimination est ancrée au niveau du Groupe. Elle s'étend à nos recrutements : toutes nos offres gérées en interne sont diffusées sur le site de l'Agefiph, qui accompagne les personnes handicapées en recherche d'emploi ou en activité.
- La Charte du télétravail adoptée cette année fixe les conditions techniques et matérielles pour télétravailler en sécurité, le rythme, la souplesse et le temps de télétravail ainsi que les situations exceptionnelles pouvant modifier la charte établie.

Chiffres clés · 2021

74
séances d'ostéopathie

50
séances de podologie

1011,5 H
de formations réalisées

14
personnes formées à la sécurité incendie

8
membres du CSE

1
référent harcèlement et discrimination

4
profils horaires

05 Principes relatifs à la protection de l'environnement

Principes du Global Compact

- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Notre politique

Charte tel'eco

Trier/Recycler

- Recycler les cartons, emballages, papiers, bois, métaux, canettes, capsules à café et biodéchets pendant le travail, mais également sur les temps de pause
- Jeter les cartouches d'encre, piles, ampoules et déchets électroniques selon la réglementation DEEE en vigueur

Consommer avec modération

- Utiliser les faces verso des ratés d'impression en brouillon
- Développer l'archivage informatique
- Privilégier l'impression en mode N&B et recto/verso
- Limiter l'utilisation d'objets à usage unique

Maîtriser les énergies

- Éteindre les lumières et le matériel informatique dans les locaux en les quittant
- Couper le robinet après utilisation
- Trouver le bon équilibre chaud/froid l'été et l'hiver
- Aménager les locaux en utilisant dès que possible des technologies éco-responsables

Bouger autrement

- Adopter une éco-conduite
- Développer le covoiturage et favoriser les modes de transports doux
- Privilégier les rendez-vous téléphoniques ou visioconférence plutôt que les déplacements

Limiter la pollution numérique

- Utiliser le bon outil pour communiquer (téléphone, messagerie instantanée, e-mails...)
- Éviter les pièces jointes volumineuses (en interne, communiquer l'emplacement du fichier sur le serveur)
- Héberger les sites internet dans des datacenters locaux

Préserver la biodiversité

- Contribuer à protéger la faune et la flore sauvage

Penser au cycle de vie

- Prendre en compte l'environnement dès l'expression et l'analyse du besoin
- Analyser les impacts dans leur globalité : de l'extraction des ressources à la fin de vie du produit, sans se concentrer uniquement sur la fabrication
- Considérer les différents aspects de l'environnement (épuisement des ressources, pollutions, effet de serre, altération des écosystèmes,...)

Choisir ses matériaux

- Ne pas recourir à des matériaux interdits par les réglementations européennes REACH et ROHS ou la loi américaine Dodd-Frank
- Favoriser l'usage de matériaux recyclés dans les produits et les emballages (taux d'acceptation de matière recyclée/ recherche de fournisseurs de matières premières recyclées en R3 et R4)

Produire de manière responsable

- Privilégier les process les moins polluants et produisant le moins de déchets (technologies récentes, acceptations de taux de rebuts rebroyés,...)
- Limiter le transport nécessaire à la fabrication en évitant les choix de technologies pouvant conditionner une provenance éloignée et aborder les impacts et coûts globaux du transport en réunion R3 et R4.

Anticiper la fin de vie

- Faciliter le désassemblage des produits en fin de vie et la séparation des matières, en privilégiant les assemblages démontables au moyen d'outils standards et en évitant les matériaux « sandwichs »

Retrouvez l'intégralité de la charte sur :

telenco-group.com/fr/engagements/engagement-rse/

05 Principes relatifs à la protection de l'environnement

Nos actions

- Toute entreprise se doit de trier ses déchets selon les règles en vigueur. Chez Telenco networks, nous nous efforçons de trier tous les déchets de production, de contrôle et de test afin de les revaloriser en matière dès que possible. En 2021, nous avons revalorisé en matière 133T de déchets (bois, papier/carton et métaux).

- En 2021, nous avons réduit notre consommation énergétique de 13% ! Cette baisse s'explique par de nombreux facteurs : les contrôles réguliers que nous effectuons sur notre matériel, la généralisation du télétravail…

- Comme chaque année, nous participons au Challenge de la Mobilité de la Région Auvergne Rhône Alpes. En 2021, l'édition a eu lieu le 21 septembre 2021. A cette occasion, les collaborateurs ont parcouru 1106 km autrement qu'en voiture ! La nouveauté de cette année : nous avons créé notre groupe de covoiturage avec plateforme Mov'ici, mise à disposition par la région Auvergne Rhône Alpes.
L'édition 2022 aura lieu le 2 juin.

- En 2022, nous avons commencé 2 démarches environnementales :
  - Calcul de notre bilan carbone sur l'année 2021
  - Réalisation d'Analyses de Cycles de Vie sur nos produits !

  Nous avons commencé avec 7 produits de nos gammes : câbles, PTO, cordons optiques.

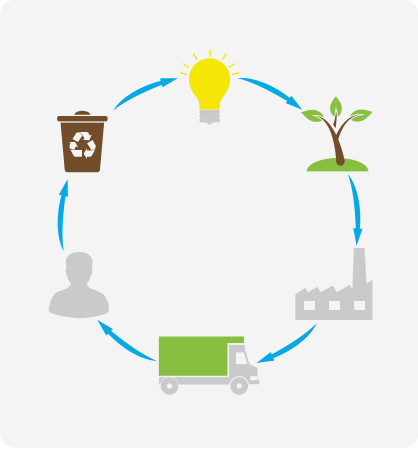

Chiffres clés · 2021

Contrat d'électricité
100%
énergie renouvelable en France

1106 km
parcourus le jour du challenge de la Mobilité

8
bornes de recharge
(4 pour voitures, 4 pour vélos)

1143€
d'indemnisations transport

133 T
de déchets valorisés en matière

8
personnes formées au TMD
(Transport Matières Dangereuses)

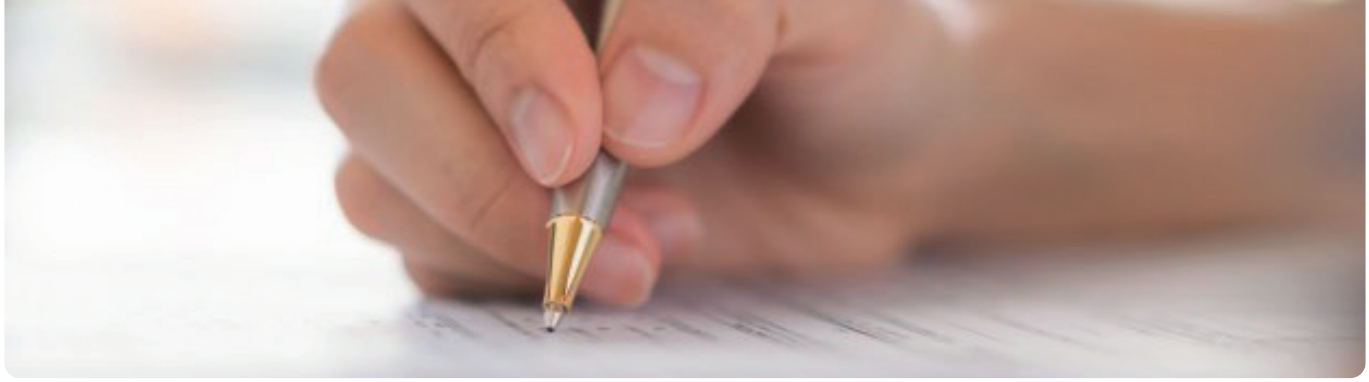

06 Principes relatifs à la lutte contre la corruption

Principes du Global Compact

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Notre politique

Assurer la sécurité de nos collaborateurs

- Garantir un milieu de travail sûr et de bonnes conditions de travail pour tous
- Suivre les règles et procédures indispensables à la sécurité de chacun (garder nos lieux de travail libres d'alcool et de drogues, porter en tout temps l'équipement de protection individuel exigé,...)

Traiter les autres avec respect et dignité

- Comprendre et apprécier l'importance de la diversité et de l'inclusion
- Favoriser un environnement de travail libre de comportements choquants, insultants, hostiles ou intimidants

Garantir la sécurité des données et la protection de la vie privée

- Préserver et protéger tous les renseignements personnels dont nous disposons
- Ne pas utiliser des informations confidentielles à l'extérieur de nos responsabilités ou pour un bénéfice personnel

Protéger l'environnement

Réduire nos émissions, préserver l'énergie et les autres ressources, réutiliser ou recycler les produits dérivés

Protéger et utiliser convenablement les biens de l'entreprise

- Utiliser les biens de la société efficacement et seulement à des fins d'activités légitimes
- Respecter la propriété industrielle et intellectuelle ainsi que les droits des marques de commerce

Mener les affaires avec intégrité et uniquement au profit de la société

- S'abstenir de tout comportement qui nuirait à la réputation de l'entreprise
- Éviter toute situation où l'acceptation d'un cadeau serait inappropriée

Mener nos activités de manière licite et équitable

- Respecter les lois et règlements nationales et internationales
- Fournir seulement des informations honnêtes et exactes quant aux produits ou services
- Prohiber le travail d'enfant ou le travail forcé

Lutter de manière active contre la fraude et le blanchiment d'argent

- Maintenir une structure conforme de processus et de procédures qui contrôle l'efficacité de nos activités de comptabilité et d'information financière
- Exécuter nos responsabilités en conformité avec les contrôles internes et externes de l'entreprise

Prévenir toute forme de corruption active ou passive

Respecter les législations qui prohibent la corruption active et passive et les législations relatives au financement des activités politiques

Nos actions

- Afin de lutter contre la corruption, Telenco networks a crée son propre Code de conduite éthique. Il est en place depuis plus de 6 ans et est signé par 100% de nos salariés. Il énonce les valeurs et principes civiques et moraux auxquels répond Telenco networks. Il sert de guide à chaque salarié et est complété par une procédure d'alerte. Celle-ci énonce les critères à étudier en cas de doute et précise la marche à suivre auprès du référent éthique.

- Nous avons également une démarche d'Achats Responsables depuis de nombreuses années : nous réalisons des audits chez nos fournisseurs. Ces audits sont réalisés par notre direction industrielle et le service Achats.

- En 2022, nous avons commencé la création d'une charte RSE qui sera envoyée à l'ensemble de nos fournisseurs : elle présentera les engagements et les attentes de l'entreprise dans les domaines social, éthique et environnemental. En adhérant à cette charte, le Fournisseur s'engagera à tout mettre en œuvre pour respecter les engagements cités.

Chiffres clés · 2021

0
cas d'évènement de corruption détecté

1
référent éthique

100%
de signature du code de conduite éthique par les salariés

Telenco

Telenco networks

Rue Séraphin Martin
ZA Valmorge
38430 Moirans

Tel : +33 (0) 476 350 015

www.telenco-networks.com